

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS**

*“Nous sommes rigoureux dans le travail pour la qualité de nos apprenants”*

Date de la rentrée : 15 septembre 2025 à 07H00

- I- Classes disponibles : CI-CP1-CP2-CE1-CE2-CM1-CM2  
CI : 4 ans et plus / CP1 : 5 ans révolus

Dossier à fournir pour l'inscription

- 1 Copie légalisée de l'acte de naissance
- 1 Carnet de notes (voir Direction) – 1 photo d'identité
- 1 Chemise en papier propre (sous-main) pour dossier de l'élève

II- Frais d'inscription, d'assurance et de scolarité

- 1- Inscription + Assurance : 13 000 F : Classes de passage (Don du carnet de correspondance)
- 2- Inscription + Assurance ; 15 000F : Classes d'examen CM2 (Don du carnet de correspondance)

**NB** : L'assurance couvre les risques d'accident à l'école et sur le trajet "Domicile-Ecole, Ecole - Domicile"

3- Frais de scolarité

CI au CP = 103 000 F ; CE1 au CM1 = 113 000 ; CM2 : 123 000 F

4- Modalités de paiement :

Tranches	Classes	CI au CP	CE1 au CM1	CM2
1 <sup>ère</sup> tranche à la rentrée au plus tard		53 000 F	63 000 F	73 000 F
2 <sup>ème</sup> tranche au plus tard fin novembre		35 000 F	35 000 F	35 000 F
Dernière tranche au plus tard fin janvier		15 000 F	15 000 F	15 000 F

**NB** : - Le respect scrupuleux des tranches ainsi définies est obligatoire,

- Les frais d'inscription, d'assurance et d'avance sur écolage déjà encaissés ne sont pas remboursables quels que soient les motifs évoqués en cas de désistement.
- Une année scolaire entamée est entièrement due.
- Une avance d'au moins 33 000 F est exigible à l'inscription pour les nouveaux et en ce qui concerne les anciens élèves, elle est exigible avant la reprise des classes pendant les vacances pour garantir sa place.
- Les ordres de renvoi sont communiqués aux parents soit individuellement soit via la plateforme des parents soit par voie d'affichage.
- Les parents sont invités à respecter les trois tranches de paiement définies et à anticiper les paiements à cet effet pour éviter les renvois de nos chers élèves.
- Le retrait des carnets de notes du 1<sup>er</sup> trimestre est conditionné par le paiement au moins de la 1<sup>ère</sup> tranche de l'écolage et ceux du 2<sup>ème</sup> trimestre par le solde de la scolarité.

**NB** : Les écoles primaires KOUVAHEY évoluent sous le régime de journée continue.

Important

Compte tenu de l'âge des enfants et de leur sensibilité forte et pour les besoins de sécurité des enfants, il est nécessaire que chaque parent prenne des dispositions pour le respect scrupuleux des tranches d'écolage ainsi définies.



### III- Tenue scolaire, Tenue de sport et Equipement

#### 1- Tenue scolaire, (voir pagne à la Direction)

- Garçon : Culotte kaki + chemise à carreaux verts + chaussures propres et fermées.
- Fille : Robe à carreaux verts + chaussures correctes, propres et fermées
- Tenue de sport : (Voir liste des fournitures)

2- Equipement : La liste de fournitures sera fournie à l'inscription pour les nouveaux élèves et le jour de départ pour les grandes vacances pour les anciens élèves.

#### IV- Plateforme des parents d'élèves

Il est créé au sein de chaque école par la Direction Générale, une plateforme dédiée aux parents pour la transmission rapide et à temps réel des informations collectives à l'adresse de tous les parents.

A cet effet, les parents sont donc invités à renseigner le formulaire d'inscription en fournissant les numéros de téléphone utiles tout en mettant en exergue les contacts whatsapp appropriés lors des inscriptions.

#### V- Prise en charge des enfants à l'arrivée à l'école

Les parents ou tuteurs désignés sont invités à confier personnellement leur enfant au maître chaque matin.

Toute négligence en ce sens n'est pas acceptée et l'école KOUVAHEY décline toute responsabilité pour les cas des enfants lâchés au portail, **à la sauvette sans prise en charge effective.** L'école décline toute responsabilité en cas de négligence dans l'exécution de cette prescription.

#### VI- Initiation au bilinguisme par l'enseignement de l'Anglais

##### Classes concernées : toutes les classes

L'anglais devient une réalité dès l'école primaire et nous préparons ainsi nos élèves à être des élèves accomplis à travers une éducation de qualité, **bilingue** et ouverte sur le monde et où nos élèves cultivent une très forte capacité d'adaptation et excellent partout à travers tous les continents.

***NB : Le dossier d'inscription au CEPD est exigible dès la mi-novembre. Les parents doivent l'apprêter pendant les vacances pour éviter tout retard.***

- ***Le port du téléphone portable est formellement interdit à l'école. Tout téléphone saisi ne sera remis aux parents qu'à la fin de l'année scolaire. (Règles à tolérance zéro)***

#### AVIS IMPORTANT

-L'école n'organise pas de répétition en dehors de l'établissement. En cas de besoin, la répétition doit obligatoirement se dérouler dans le cadre familial, au domicile du parent demandeur. Dans ce cas, la Direction Générale invite les parents d'élèves à s'adresser exclusivement au Chef d'établissement pour disposition à prendre. L'école décline toute responsabilité en cas de non-respect de cette recommandation.

Ensemble, nous construisons l'avenir de nos enfants.